

RÉSIDENCE MÉDICALISÉE

L'ESPÉRANCE

24, rue de Gray
21000 DIJON
Tél. : 03 80 68 35 00
esperance.direction@arpavie.fr

Résidence L'Espérance

DIJON - 21

EHPAD



POUR ACCÉDER À LA RÉSIDENCE

Transports en commun : train arrêt gare de Dijon ville puis bus n°3 - arrêt « 30 octobre »

Par la route : près du centre-ville, à l'angle de la rue de Gray et de la rue de Metz à proximité de la place du 30 octobre

ARPAVIE, une histoire qui nous relie

Le Groupe associatif ARPAVIE est le premier gestionnaire de résidences pour personnes âgées dans le secteur associatif non-lucratif en France. ARPAVIE est constitué de 125 établissements (46 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, 77 résidences autonomie, 1 résidence services et 1 service de soins infirmiers à domicile). Il héberge 9 000 résidents et emploie près de 3 000 collaborateurs. Chacune de nos résidences a pour objectif de répondre au niveau d'exigence que nous nous sommes fixé afin de vous garantir le meilleur accompagnement.



Siège social : 8, rue Rouget de Lisle
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
Tél. : 01 41 09 43 43
www.arpavie.fr


GROUPE ASSOCIATIF
Une histoire qui nous relie

24, rue de Gray
21000 DIJON
Tél. : 03 80 68 35 00


GROUPE ASSOCIATIF
Une histoire qui nous relie

La résidence **L'Espérance** est un établissement médico-social, accueillant des personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes nécessitant un accompagnement et une prise en soins adaptés.



VIVRE COMME À LA MAISON

Ouverte en 1980, la résidence L'Espérance est idéalement située au cœur de la ville de Dijon dans un espace verdoyant.

L'établissement dispose d'un parc privatif propice aux promenades et accessible aux personnes à mobilité réduite.

L'établissement est composé de 2 bâtiments de 4 étages reliés entre eux. Il se compose principalement de chambres individuelles pour de l'hébergement permanent.

La résidence est dotée d'un jardin thérapeutique et d'une terrasse aménagée, d'un salon de coiffure, d'un espace informatique et d'une salle de gymnastique.

Une chambre d'hôte est à la disposition des familles et des amis lors des visites.

La résidence est conventionnée au titre de l'Allocation au logement (AL).

L'HÉBERGEMENT

Les chambres sont spacieuses et fonctionnelles, équipées d'un placard de rangement, de prises de téléphone et TV.

La salle de bain individuelle est adaptée : douche de plain-pied, lavabo avec un grand miroir, des barres d'appui.

Chaque chambre est personnalisable.

Les résidents ont la possibilité d'apporter leurs propres meubles pour leur permettre de recréer un lieu familial et personnalisé.

La résidence propose un service de restauration.

Les menus sont élaborés sur place par le Chef de cuisine et son équipe.

Des repas à thème sont proposés régulièrement.



LES ACTIVITÉS

L'équipe de la résidence convie les résidents tout au long de l'année à participer à de nombreuses animations : ateliers mémoire, d'écriture, gymnastique douce, projection de films, sorties, spectacles en interne et dans les lieux culturels de la ville, chants, journal interne rédigé par les résidents et les animateurs ou encore des activités manuelles.

Ces activités sont essentielles dans la vie de l'établissement, elles ont pour objectif de maintenir les facultés intellectuelles ainsi que le lien social. Forte de sa volonté d'ouverture sur l'extérieur, la résidence propose également des animations intergénérationnelles favorisant les rencontres.

LES SOINS

L'équipe pluridisciplinaire assure, l'accompagnement des personnes âgées, dans les actes essentiels de la vie quotidienne, la prise en charge des soins et favorise le maintien de l'autonomie du résident le plus longtemps possible.

Sous la responsabilité du directeur d'établissement, cette équipe est composée du personnel accompagnant et soignant, du personnel d'animation et administratif. Le médecin coordonnateur est garant de la qualité de la prise en charge gériatrique des résidents en favorisant la coordination générale des soins entre les différents professionnels de santé (salariés et libéraux) intervenant dans l'établissement.

Un projet de soins individualisé, visant à prendre en charge la personne âgée accueillie en tenant compte de ses besoins spécifiques, est élaboré en collaboration avec le résident, ses proches et l'équipe pluridisciplinaire. Il propose une prise en soins adaptée et met en place des actions individualisées de prévention de la perte d'autonomie.

LES + DE LA RÉSIDENCE

1. Située en centre ville
2. Un grand jardin privatif
3. Un établissement très familial
4. Des animations très variées
5. La présence de quelques chambres communicantes

